

Mairie de Sainte gemme

1 Rue de la mairie
17250 SAINTE GEMME
TEL : 05 46 94 71 51
secretariat@mairiestegemme.fr

A L'AFFICHE

| | |
|---|----|
| Mot de M le Maire | 1 |
| Info Mairie | 2 |
| Règlementations | 3 |
| Environnement | 6 |
| Travaux réalisation Projet Réalisations | 7 |
| Projets | 7 |
| Médiathèque | 8 |
| Jeunesse | 9 |
| Seniors | 10 |
| Associations | 10 |
| Hébergements | |
| Touristiques | 12 |
| Entreprises Locales | 13 |
| Secteur | |
| Extra-communal | 14 |
| Loisirs | 16 |

Directeur de la publication : Le Maire, Philippe GACHET
Rédaction : Commission Communication
Photos et Illustrations : Commission Communication
Impression : Imprimerie CHALLAT
Tirage : 680 Exemplaires
Distribution : les Conseillers Municipaux

Mot de M le Maire



Chère Concitoyennes, chers Concitoyens,

En ces temps compliqués mais tout de même un peu moins contraignants, je me permets de vous souhaiter un agréable été tout en respectant les gestes barrières.

Je lance un appel aux jeunes de 12/17 ans, qui souhaiteraient former une équipe afin de travailler sur vos envies, vos besoins et vos réflexions sur la vie communale.

Veuillez-vous faire connaître au secrétariat afin de programmer une 1^{ère} réunion à la rentrée.

Sauf interdiction, nous organiserons un pique-nique autour de l'église le 1^{er} Août en soirée avec de la musique, des jeux, l'apéro offert et le feu d'artifice pour clôturer.

Nous avons procédé au 1^{er} fauchage des accotements tardivement et des travaux de voirie sont en cours comme promis. Des plantations de fleurs embellissent le bourg et des tables sont en place dans la cour de l'école et à l'espace boisé à côté du futur lotissement des Orchidées, en attendant des jeux extérieurs et autres mobiliers sportifs...

Je vous renouvelle un bel été et de joyeuses vacances.

Amicalement,

Votre Maire,

Philippe GACHET

MEDIATHEQUE

Ouverte tous les Mardis de 15h à 18h
et les Samedis de 10h à 12h
tél : 05.46.93.33.93

Page Facebook :
médiathèque Sainte Gemme

FERMEE DU 08 AU 22 AOUT



MAIRIE

Ouverture du Lundi au Jeudi de 14h30 à 18h et le vendredi de 14h à 17h

Tél : 05.46.94.71.51

Mail :

secretariat@mairiestegemme.fr



LOCAL JEUNES

Ouvert tous les après-midi en juillet de 14 h à 17h30
Pour les jeunes qui entrent au collège et à partir de 11 ans



INFOS MAIRIE



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Depuis janvier, la Trésorerie de St Porchaire est fermée. Notre commune est maintenant rattachée au Service de Gestion Comptable de Rochefort situé 42 avenue Wilson 17300 ROCHEFORT. Ses horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 8h-12h
et 13h30 - 15h30

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h15

Par ailleurs, la Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode ("datamatrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé. Pour accéder à la liste des buralistes partenaires, RDV sur www.impots.gouv.fr, rubrique « Paiement de proximité ».

RAPPEL

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



Nous vous rappelons que c'est un outil très pratique pour vous alerter et vous informer.



Cérémonies du 25 Avril, 08 Mai et du 27 Mai 2021

RISQUES D'INCENDIE



Face aux risques d'incendie, l'emploi du feu en extérieur est strictement réglementé en Charente Maritime.

FEUX DE LOISIRS

Avant d'allumer un feu de loisirs en extérieur, le responsable du feu doit disposer de l'autorisation écrite délivrée par le maire.

Il est INTERDIT de faire du feu en extérieur dans les zones boisées à risques dès lors que le risque incendie est de niveau sévère, très sévère ou exceptionnel.

Les feux de loisirs comprennent : les feux de cuisson tels que méchouis, éclades, grillades, barbecues sauvages, etc. et les feux festifs tels que feux de veillée, feux de la Saint-Jean, feux de camps, feux de joie, etc.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Avant de brûler des déchets verts en extérieur, le responsable du feu autorisé doit disposer d'une dérogation écrite délivrée par le maire.

Pour lutter contre la pollution de l'air et limiter le risque d'incendie, le brûlage de déchets à l'air libre ou en incinérateur individuel est INTERDIT toute l'année sur l'ensemble du département. Cette interdiction s'applique à tous les déchets des particuliers, des professionnels et des collectivités locales. Les déchets verts doivent être valorisés : compostés, utilisés en paillage ou déposés en déchetterie.



QUELLES PRÉCAUTIONS ?

Avant d'allumer un feu de loisirs en extérieur, le responsable du feu autorisé doit :

Disposer de l'autorisation écrite délivrée par le maire.
Formulaire téléchargeable sur :

www.charente-maritime.gouv.fr

- S'assurer que la journée n'est pas classée en risque incendie de niveau sévère, très sévère ou exceptionnel.
- www.geoplateforme17.fr/geodis17
- Vérifier que le département n'est pas en épisode de pollution de l'air.
- www.atmonouvelleaquitaine.org/index/atmo
- S'assurer que les conditions météorologiques sont compatibles avec l'incinération (vent).

Si ces conditions sont remplies, le responsable du feu prend les précautions suivantes :

- Le feu doit être situé hors de tout couvert d'arbres, à plus de 50 mètres des habitations des tiers et des voies publiques, et éloigné des lignes électriques et téléphoniques.
- Son pourtour doit être nettoyé sur cinq mètres.
- Un point d'eau ou un moyen d'extinction adapté doit être à proximité immédiate et une surveillance en place de la mise à feu jusqu'à l'extinction complète.
- Lors de l'utilisation d'un barbecue, celui-ci doit être conforme aux normes NF-DUT et présenter toute garantie de sécurité (dispositif pare-étincelles).



Face aux risques d'incendie, l'emploi du feu en extérieur est strictement réglementé en Charente-Maritime

Il est notamment INTERDIT de :

- Faire du feu en extérieur (dérogations spécifiques pour les propriétaires et ayants droit)
- Allumer un feu de loisirs dans les massifs boisés à risque (feu de cuisson et feu festif)
- Tirer un feu d'artifice dans les massifs boisés
- Lâcher des lanternes volantes
- Fumer ou jeter des objets en ignition dans les massifs boisés (y compris en voiture)
- Faire usage du feu en extérieur dès lors que le risque incendie est de niveau sévère, très sévère ou exceptionnel

OÙ SE RENSEIGNER ?

- Auprès de votre Mairie
- À la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM 17) au 05.16.49.61.00
ddtm@charente-maritime.gouv.fr
www.charente-maritime.gouv.fr
- Auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS17) au 05.46.00.59.09
www.sdis17.fr



Griller n'est pas brûler
Attention au feu



FEUX DE LOISIRS
en Charente-Maritime

Décembre 2020



EAUX DE PLUIE ET DE PUIITS

Préconisations d'utilisation des eaux de pluie, puits et forages privés pour protéger sa santé et celle des autres. L'utilisation des eaux de pluie, de puits et forages privés comme ressource alternative est un choix que de nombreux citoyens font déjà aujourd'hui librement, pour l'arrosage du jardin ou le lavage de la voiture. D'autres envisagent d'utiliser ces eaux de pluie ou de puits ou de forages privés, à l'intérieur de leur maison, pour alimenter une chasse d'eau ou laver des sols et relier leur réseau privé au réseau public créant un risque majeur de retour d'eau et de pollution du réseau public. Le retour d'eau est un phénomène physique qui doit être évité. Des dispositifs techniques de protection existent : ils consistent à interrompre ou « casser » le risque d'aspiration de l'eau non potable vers le réseau public. Avec de tels dispositifs, l'eau d'un réseau privé ne reviendra jamais dans le réseau public sous réserve d'une maintenance régulière et d'un contrôle périodique des installations. La réglementation définit des règles communes d'utilisation et de mise en service (déclaration d'un puits ou récupération d'eau de pluie). Elle vous protège et protège la collectivité des utilisations dangereuses, pour votre santé et celle des autres.

VIDE MAISON : Pensez à la déclaration



Un particulier est autorisé à effectuer une vente au déballage à son domicile.

Cela peut s'appeler un vide maison, vide garage... Mais attention de respecter quelques règles pour son bon déroulement. Un vide maison suit la législation de la vente au déballage.

Vous devez donc, en premier lieu, déclarer à la mairie par lettre simple ou par email, votre vente au déballage au minimum 15 jours avant la date prévue et remplir le cerfa n° 13939*01 (déclaration préalable d'une vente au déballage)

Si cela n'est pas fait, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



NUISANCES SONORES

Véritable problème de santé et de santé publique, le bruit est une nuisance qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage aussi bien le jour comme de nuit. Il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir vivre.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Avant toute chose, il faut informer le propriétaire de l'animal que le chien aboie pendant son absence.

En cette période propice aux activités extérieures, nous vous demandons de prendre toutes les dispositions pour éviter que le voisinage soit gêné par vos activités (jeux, bricolage, jardinage...).

Nous vous rappelons les horaires pour l'utilisation des appareils bruyants (arrêté préfectoral n° 07-1679 du 22/05/2007).

Les obligations des riverains en matière d'entretien des fossés

1. Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Rappelons que, conformément à l'article R216-13 du Code de l'Environnement, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux.

2. Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi, leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (article L215 du Code de l'Environnement).

Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police peut y faire exécuter des travaux d'office (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La collectivité en charge des travaux émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public, ce dernier envoie les avis de commandement à payer aux propriétaires défaillants.

3. Que faire quand un fossé est situé en limite de parcelle ?

L'entretien doit être assuré à part égale entre les deux propriétaires riverains en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté (article 666 et 667 du Code Civil).



Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger : Coupez l'eau aux moustiques !

- ❖ Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants.
- ❖ Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ; Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
- ❖ Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage



Sachez reconnaître le moustique tigre, comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre : Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises!)

FAUCHAGE TARDIF

Habitué à un fauchage plus précoce au printemps certains d'entre vous peuvent être surpris par la hauteur de la végétation le long des routes, cette année. Il ne s'agit pas d'une négligence, d'une volonté de moindre entretien mais plutôt d'un entretien différent, du moins décalé dans le temps. Inscrit dans notre programme, nous mettons en place une fauche plus tardive, plus raisonnée. Cette technique est déjà pratiquée au niveau départemental sans que ce soit une obligation aujourd'hui, nous la mettons en place au niveau communal. Ce fauchage plus tardif consiste à laisser des zones enherbées un peu plus longtemps afin de préserver la biodiversité (flore, microfaune, faune (comme les insectes) ...).

Appliquer le fauchage tardif sur notre commune est certes une technique plus respectueuse de l'environnement mais a également un enjeu économique. En effet, au printemps, à la reprise de végétation, la pousse est rapide et nécessite bien souvent de passages répétés pour garantir une hauteur de végétation courte. Des passages moins fréquents sont par conséquent synonymes d'une moindre usure du matériel, de moins de réparations et de maintenance.

Attention toutefois à ne pas tomber dans l'extrême. Nous devons garantir la sécurité des usagers, en continuant les broyages réguliers des carrefours pour assurer une bonne visibilité. Des directives précises auprès des agents communaux sont donc essentielles. En résumé on passe d'un broyage intensif à un broyage utile.



Transport à la déchetterie

Tout chargement dans les remorques doit être arrimé convenablement, il en va de votre sécurité et de celle des autres usagers de la route. De plus, abandonner des débris sur la voie publique à partir d'un véhicule peut être sanctionné par une amende.

La déchetterie restera ouverte aux horaires habituels.

Le port du masque est obligatoire



Ordures ménagères

Merci de ne pas laisser vos conteneurs sur la voie publique après le ramassage.



Travaux Réalisation Projet

Réalisations



La circulation des véhicules dont le poids total roulant autorisé supérieur à 19 tonnes est interdite sur la voie communale n° 7, Route des Pages. Les véhicules auxquels s'applique cette interdiction emprunteront l'itinéraire suivant : les RD n° 728 et 733



Réfection de la toiture de la cantine
Remplacement de la volige en partie et de la totalité des tuiles



Travaux dans le village
« LE MUR »
Pose de ralentisseurs



Déplacement des timbres
Fleurissement



Projets



Changement des
fenêtres de
l'école maternelle



Changement des trois fenêtres
Peinture, remplacement
plaques de plafond et remise
aux normes à l'intérieur de la
Salle des Fêtes



Pose d'un regard à
proximité du terrain de
boules, sécurisation des
eaux pluviales

Le nouveau lotissement a été baptisé "lotissement des Orchidées" par le Conseil Municipal. Le syndicat de la voirie va nous présenter deux propositions d'agencement et le choix se fera dans l'été.



Installation de tables
dans l'enceinte scolaire



Voici les chiffres de la fréquentation en 2020

- 301 Adhérents
- Plus de 130 personnes empruntent régulièrement des documents
- Près de 4 000 emprunts ont été effectués sur cette même année.

Projets animations

OCTOBRE – NOVEMBRE - DECEMBRE

LA COULEUR

La Médiathèque proposera un choix de livres sur la thématique de la couleur, peinture, activités, albums jeunesse.

Nous proposerons plusieurs ateliers sur ce thème

Mercredi 13 Octobre

Atelier gomettes pour les 6-9 ans



SPECTACLE CHAPITRERIE

(en partenariat avec la médiathèque départementale)

Mercredi 20 Octobre

pour les plus jeunes de 12 mois à 5 ans

STAGE INTERGENERATIONNEL TRICOT

Pour tous (enfants, familles)

Echange de savoir, venez aider les débutants à progresser, on recherche des amateurs de TRICOT pour initier, donner des conseils

tous les matins du 25 au 29 octobre



Atelier numérique mosaïque
et
applications d'art pour le 8-12 ans

Mercredi 10 novembre



Atelier création d'un marque-page
pour tout lecteur

Mercredi 24 novembre



Atelier échange de recettes, spécial chocolat

Mercredi 1er décembre



Janvier – Février 2022

LA NUIT

TAPIS de Lecture : le jour et la nuit
(bébés lecteurs)

Lecture kamishibai (Chat chez la nuit, dans les draps de la nuit et Monsieur renard à la bibliothèque)
Mercredi 19 janvier

Création lune en pochoir pour les
7-11 ans
Mercredi 26 Janvier

Mars – Avril 2022

LA POESIE

Recueils de poésie, auteurs de
poésie jeunesse et adulte.

Atelier d'écriture, affiche ton poème
8-12 ans (idem avec les jeunes du
local)

Mercredi 16 mars

Atelier échange de recettes, plats
salés et lecture poétique sur le goût
Mercredi 23 mars

Mai 2022

NATURE

expo : Biodiversité



TROC PLANTES, échange de graines,
plants, boutures, conseils, fleurs,
arbustes, potager
Samedi 07 mai

Atelier échange de recettes, cuisiner
les légumes frais
Mercredi 11 mai



Voilà l'été... !!



Le Sec'J c'est :

- Un accueil pour les **11-17 ans**
- Des **activités** de détente, de loisirs, de découvertes
- Des **sorties, des séjours, des soirées** thématiques, des **stages**...
- **4 locaux** sur le territoire : local jeunes de St Porchaire, local jeunes de Beurlay, local jeunes de Ste Gemme et local jeunes de Soullignottes



... avec au programme :

Un **séjour** dans le massif central

Une **rando vélo** sur 4 jours

Un **raid mob citoyen** 7

jours pour appréhender les routes du département : code et passage du permis AM avec l'auto-école, mini-camp en toiles de tentes, de la prévention et du Fun !!

Des **sorties** :

Aqualand

Luna Park

Accromâts...

Des **stages** :

- initiation **permis B**

sur 4 jours pour les 15 ans et plus

- Surf

- Sauvetage Côtier

- Voile, billard, gym freestyle

- Film Suédé

+ d'infos



Secteur jeunesse

Téléphone 05 46 95 47 93 - 06 23 28 04 15

Mail secteur.jeunesse@coeurdesaintonge.fr

Adresse Place Bézier- BP23 - 17250 St Porchaire

AIDE DÉPARTEMENTALE POUR LES ÉTUDIANTS

Le Département de la Charente-Maritime, conscient des difficultés que les étudiants rencontrent durant cette crise sanitaire, déploie un dispositif global de soutien et d'accompagnement. Toutes les informations et accès au formulaire sur : <https://la.charente-maritime.fr/covid-19-des-aides-pour-etudiants>



La mise en place du dispositif "REBONDS" (Paniers Alimentaires) est une initiative portée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce dispositif va permettre aux jeunes en difficultés non étudiants, âgés de 15 à 30 ans et résidants en Charente-Maritime, de prétendre à un panier alimentaire tous les 15 jours. Ces paniers seront constitués de nourriture et de produits d'hygiène et disponibles sur l'ensemble du département. Distribution à St Porchaire – Solcanpo - Mairie – Cours Nationale – Le Mardi de 14h30 à 17h (semaine impaires).

Pour plus d'informations : <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/actualite/covid19-des-paniers-alimentaires-gratuits-pour-les-15-30-ans>

Association LE LOGIS, 10 Rue Roger Griffon, 17100 SAINTES
Tél : 05.46.93.85.85



Un RAM c'est quoi?

• Un lieu d'accueil et d'informations pour vous parents sur les modes de garde



• Un lieu d'accueil et de formation pour les assistants maternels et tous ceux qui souhaitent le devenir



• Des ateliers d'éveil gratuits pour les assistants maternels et les enfants qu'elles accueillent

+ d'infos

Sylvie PAPILLON et Aline CASSIER
Responsables Relais Assistants Maternels
Maison de l'Enfance

23 rue du Collège - BP 7 - 17250 SAINT PORCHAIRE
Tel : 06 01 05 10 94 - 06 14 96 58 97

ram@coeurdesaintonge.fr

Retrouvez nous sur



N'hésitez pas à appeler la MAIRIE en cas de besoin
Tél : 05.46.94.71.51



Associations

Banque Alimentaire

L'association SOLCANPO (Solidarité du Canton de Saint-Porchaire) œuvre depuis de nombreuses années déjà pour la Banque Alimentaire, et se fait au plan local le relais du Centre départemental de la Banque Alimentaire de Périgny.

Longtemps présidée par Jean-Marie Bouffard, c'est désormais Lucette Bouffard, présidente de l'association, entourée de 45 bénévoles, qui continue cet investissement au service des plus démunis (130 bénéficiaires à ce jour répartis sur le canton).

La commune de Saint-Porchaire apporte sa contribution à cette solidarité en mettant des locaux et du matériel à disposition, les autres communes assurent quant à elles une aide financière. La Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge participe pour sa part avec la mise à disposition d'un véhicule ou encore le paiement des frais téléphoniques.

Peuvent bénéficier de cette solidarité, les habitants des communes du canton de Saint-Porchaire, sous certaines conditions. Pour les connaître, merci de vous adresser directement à la mairie de votre commune, où un dossier confidentiel vous sera remis.

SOLCANPO - 83 rue Nationale - 17250 Saint-Porchaire - Tél : 05.46.92.30.93



L'ADMR de PONT L'ABBE D'ARNOULT RECRUTE

L'association d'aide à domicile en milieu rural, (ADMR) est hébergée comme vous le savez par la Mairie de Pont l'Abbé d'Arnoult mais elle étend ses interventions sur 16 communes dont la vôtre. Notre association a été dotée depuis fin 2020 de 24 véhicules de service aux couleurs de l'ADMR ; vous les avez certainement déjà repérées sur votre commune.



Notre principale activité est l'aide et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. Nous sommes également au service des foyers plus jeunes pour la garde d'enfants et le soutien aux tâches ménagères.

Pour vous (ou pour les autres si vous avez connaissance dans votre entourage, de personnes en perte d'autonomie à leur domicile) n'hésitez pas à nous contacter pour un devis sans engagement. Vous pouvez bénéficier de prises en charge (totale ou partielle suivant les revenus) des organismes sociaux, CAF, PMI, Caisses de retraite, mutuelles

et bien sûr le Département avec l'APA. Et vous profitez sans condition, de 50% de crédit d'impôt sur votre reste à charge l'année suivante.

Notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 31 mai dernier a montré que l'association connaissait une hausse importante d'activité.

Afin de maintenir la qualité des services, nous sommes en recherche de salariés même sans expérience mais possédant des qualités humaines nécessaires pour ces métiers d'aide à la personne.

Nous recherchons également des bénévoles.

Les bénévoles sont un maillon indispensable au bon fonctionnement de l'ADMR. Ils sont en contact avec les bénéficiaires par des appels téléphoniques ou des visites à domicile réguliers, pour l'évaluation des besoins et la signature des contrats. N'hésitez pas à nous rejoindre même pour quelques heures par mois, à votre rythme. Nous vous accueillerons avec plaisir.



Françoise BRUN, Présidente
Association ADMR

Mairie Pont l'Abbé d'Arnoult 1^{er} étage (avec ascenseur)
05 46 97 06 28 Accueil les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous



GITE DE MONTBRUNEAU GITE DE FRANCE N°17G72120

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre gîte, récemment rénové, situé dans un **corps de ferme typiquement Charentais**. Nous mettons à votre service notre expérience de plus de 40 ans (3 générations) dans l'accueil afin de vous faire **vivre un agréable séjour**.

Situation géographique idéale pour découvrir les multiples facettes de la Charente-Maritime tout en bénéficiant de **la quiétude de la campagne**.



CONFORT & SERVICES :

- Logement de plein pied
- Pièce de vie de 30m² avec cuisine équipée
- Chambre parentale avec dressing et bibliothèque
- Douche à l'italienne
- Lave-linge privé
- haute, lit à barreaux, baignoire, parc...)
- Draps fournis gratuitement
- Animaux autorisés (gratuit)
- Animaux autorisés (gratuit)



Gîte de Montbruneau
Mme BIGUEUR-BRAUD Séverine
7rte de Montbruneau
17250 Sainte-Gemme

resa@gites-de-france-atlantique.com
05.46.50.63.63
Facebook : Gîte de Montbruneau –
17g72120

Agence Côté Océan Immobilier - Ventes, Coaching, Locations courtes durées Pays Royannais / La Rochelle

Habitant à Ste Gemme, il était temps de se présenter ! Nous avons créé notre agence digitale en Mai 2020 en misant sur des services de qualité et un honoraire unique réduit de **3,6% TTC**.

Ce que nous sommes : un couple de professionnel avec une équipe de consultants, une assistante de direction et des web designers.

Ce que nous proposons :



- Plusieurs types de mandats, adaptés à vos envies
- Des estimations pro gratuites et sans engagement
- Le remboursement des diagnostics en mandat exclusif
 - La création de visites virtuelles
 - La valorisation de votre bien par drone pro

| Notre agence est : | Nos partenaires sont : |
|--|--|
| Adhérente FNAIM Garantie par GALIAN assurances Adhérente MeilleursAgents.com | Le cabinet de courtage « BOYER » à Royan « Bouygues Immobilier Patrimoine » « Mondial Piscine » Royan « Solabaie » Saujon |



Céline & Grégory
www.coteoceanimmobilier.fr
agence@coteoceanimmobilier.fr
06 20 61 36 71 / 06 24 94 79 54



Les Ciseaux de Carine

06.63.47.86.22

Vacances d'été 🕶️:
Du jeudi 05 août au
Dimanche 15 août
inclus

Secteur Extra communal

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Habitants de Sainte Gemme

Vous voulez aller à :

- SAINTES
- ROCHEFORT
- SAINT PORCHAIRE

La région Nouvelle -Aquitaine vous propose le Transport à la Demande, une nouvelle solution de mobilité, la plus adaptée pour vos déplacements ponctuels ou de proximité, en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien. Ce service sur réservation complète l'offre de transport du réseau interurbain de Nouvelle-Aquitaine.

- voyage tout public 1 voyage : 2€
- aller -retour : 3,60€
- avec la carte solidaire 0,40€ (obtention sous conditions de ressource)
- enfants < 4 ans : GRATUIT
- Accompagnant personne à mobilité réduite : GRATUIT

Comment réserver ? Comment ça se passe ?

- J'appelle au 0.970.870.870 (Service et appel gratuits) au plus tard la veille de mon départ avant 17h00 (le vendredi 17h00 pour le samedi et le lundi).
- Du lundi au vendredi de 8h-19h toute l'année et du lundi au samedi de 8h-19h de juin à septembre.
- Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.

L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de départ de mon domicile et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.

Je suis prêt lorsque le véhicule se présente.

Je règle mon voyage auprès du conducteur.

- Pour le retour, RDV sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue.

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande>
Information et document disponible au secrétariat de la Mairie

Le Transport à la Demande
vos déplacements de proximité

2€ Le voyage tout public
0,40€ Le voyage avec la carte solidaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CHARENTE-ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE
SAINTES - ROCHEFORT - SAINT-PORCHAIRE

Nous venons VOUS CHERCHER A DOMICILE !

édition 2021

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

stafon Nouvelle-Aquitaine
La Région Nouvelle-Aquitaine

J'HABITE À...

- B Balanzac
Beurlay
- C Crazannes
- G Geay
- L La Vallée
Les Essards
- N Nancras
Nieuil-lès-Saintes
- P Plassay
Pont-l'Abbé-d'Arnoult
Port-d'Envaux
- R Romegoux
- S Sainte-Gemme
Sainte-Radegonde
Saint-Porchaire
Saint-Sulpice-d'Arnoult
Soullignonne
- T Trizay



JE VAIS À...

→ SAINTES

Arrêts ou établissements de destination :

Cours national - Cours Reverseau - Cours Charles de Gaulle (CPAM, Centre des Finances Publiques, Centre commercial) - Av. de Bellevue
Marché Saint-Louis - Mairie - Sous-Préfecture - Pôle emploi - Mission Locale - Gare - Hôpital - Clinique - Zones commerciales (les Coteaux et Cours du maréchal Leclerc)

| MARDI | | MERCREDI | |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Arrivée à SAINTES | Départ de SAINTES | Arrivée à SAINTES | Départ de SAINTES |
| 9h30 | 12h00 | 14h00 | 17h30 |

→ ROCHEFORT

Arrêts ou établissements de destination :

Mairie - Sous-Préfecture - Gare - BIJ - Pôle Emploi - Cours Roy Bry - Jardin d'arc - Piscine - Hôpital - Zones commerciales (Quatr'ans et de Martrou) - Place Colbert

| JEUDI | |
|---------------------|---------------------|
| Arrivée à ROCHEFORT | Départ de ROCHEFORT |
| 9h30 | 12h00 |

→ SAINT-PORCHAIRE

Arrêts ou établissements de destination :

Mairie - Centre ville - Zone commerciale (rue du stade)

| MERCREDI | |
|------------------------|------------------------|
| Arrivée à ST-PORCHAIRE | Départ de ST-PORCHAIRE |
| 9h30 | 12h00 |

JE PAIE AUPRÈS DU CONDUCTEUR...

VOYAGE TOUT PUBLIC

2€ 1 voyage 3,60€ Aller/Retour

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE*

0,40€ 1 voyage

| | |
|---|---------|
| ENFANT DE MOINS DE 4 ANS Pour un adulte payant | Gratuit |
| ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE | Gratuit |

* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr

MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...

0970 870 870

APPEL NON SURTAXÉ

Le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

Les horaires sont disponibles sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Contact par mail au : tad17@nouvelle-aquitaine.fr

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2021 sous réserve de modifications.

Le service ne fonctionne pas les jours fériés.
Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Merci de bien vouloir donner votre avis
au questionnaire ci-joint



**Attention, changement d'horaires
au 1er juin 2021 !**



Un guichet unique pour toutes vos démarches administratives !

Lundi : 14h00- 16h00
Mardi : 9h00- 12h30 / 15h00- 19h00
Mercredi : 9h00- 12h30 / 14h00- 16h00
Jeudi : 9h00- 12h30
Vendredi : 9h00- 12h30 / 14h00- 16h00
Samedi : Fermé

34 rue Nationale - 17250 SAINT PORCHAIRE - 05 46 73 19 90
franceservices@coeurdesaintonge.fr
www.coeurdesaintonge.fr

EPICERIE ITINERANTE

PRODUITS LOCAUX & FRAIS

VENTE DIRECTE & LIVRAISON DE PANIER

CIRCUIT

- LE GUA
- SOUHE
- SAINT MARTIN DU GUA
- MONSANSON
- DERCIE
- CADEUIL
- SAINT SORNIN
- LA CRIPPERIE ST SYMPH.
- ST SULPICE D'ARNOULT
- SAINTE GEMME
- ST ROMAIN DE BENET
- CHAMPAGNE
- ET D'AUTRES....

SUIVEZ L'AVENTURE

 @epicerieambulante17
epicerieambulante17@gmail.com



OUIVERTURE SEPTEMBRE 2021

Communiqué de presse



PESSAC, LE 31 MAI 2021

L'Établissement français du sang lance un appel d'urgence à la mobilisation : les réserves de sang sont trop basses

Après les jours fériés de mai qui ont causé une baisse importante des réserves de sang, l'EFS constate avec le déconfinement une chute de la fréquentation de ses collectes. Avec moins de 85 000 poches, les réserves de sang sont désormais trop basses et la situation est très fragile, en particulier sur les groupes sanguins O et B.

RESERVES FAIBLES



+ DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

Les citoyennes et citoyens sont appelés à se mobiliser massivement pour donner leur sang dès à présent pour permettre à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients.

L'EFS Nouvelle-Aquitaine accueille les donateurs pour des dons sur rendez-vous afin de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Infos COVID-19

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de covid doivent attendre 14 jours après disparition des symptômes pour donner leur sang.

Il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Si vous allez absenter pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, adressez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

#contrescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

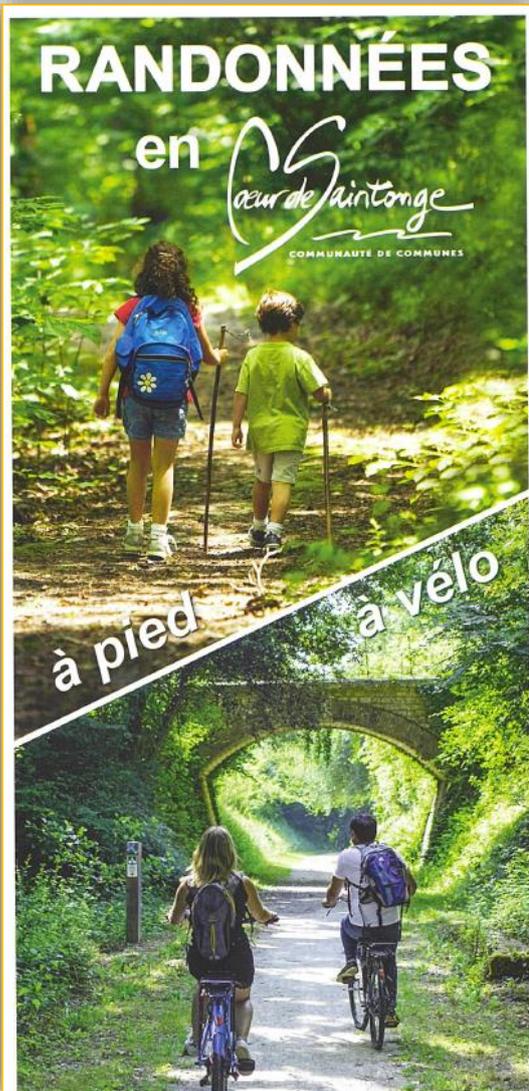
-  Téléchargez le formulaire
-  Allez dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie pour vous inscrire
-  Partez zen : votre domicile est surveillé

Les chemins de randonnées

Venez découvrir à pied, à vélo, les circuits de randonnées en Coeur de Saintonge.

Cartes disponibles à la Communauté de Commune Cœur de Saintonge à St Porchaire ou bien au secrétariat de la mairie.

Nous avons également la route équestre d'Artagnan qui emprunte quelques portions de nos chemins. En effet, l'une des « étapes » de cette route équestre en provenance de Sablonceaux, traverse plusieurs communes comme, Balanzac, Nancras, Ste Gemme, St Sulpice d'Arnoult et Pont l'Abbé d'Arnoult jusqu'à la Métairie du Bouil. Tout au long de son parcours, cette route équestre est matérialisée par des marquages de couleur orange.



Randonnée en Charente Maritime
Sainte Gemme
Communauté de Communes Cœur de Saintonge

- Respecter l'environnement et ce qui vous entoure
- Ne laissez pas vos déchets
- Respectez les biens privés
- Vous allez traverser une ferme où l'on élève des chèvres : ne donnez pas à manger aux chèvres et ne rentrez pas dans l'étable
- Maintenez votre chien en laisse pour ne pas effrayer les animaux

Durée : 3h15
 Longueur : 13 km
 Balisage :

02 53 00 41
 Plus d'infos : <https://charente-maritime.fr/randonnee/>
 Tél : 06 70 75 75 08

BALADE A SAINTE GEMME
Circuit de la Tour -12km100
Balisage jaune

Site internet : www.mairiestegemme.fr

BALADE A SAINTE GEMME
Grande boucle – 41km
Balisage noir

Site internet : www.mairiestegemme.fr

BALADE A SAINTE GEMME
Circuit des 4 clochers la Tour -17km
Balisage rouge

Site internet : www.mairiestegemme.fr

La Roue Blanche



La Roue Blanche, itinéraire cyclable local.

Entre terre et mer, ce circuit mêlant nature et patrimoine, d'une longueur totale de 77km traverse les villages typiques de Coeur de Saintonge. Au fil du parcours, découvrez les curiosités de la Saintonge Romane, ses églises, ses châteaux, son Abbaye... et ses trésors cachés.

Traversez une nature calme, préservée. Laissez-vous aller par cette douceur de vivre...

La Roue Blanche est connectée à la Flow Vélo reliant Thiviers (Dordogne) à l'île d'Aix et la Vélodyssée, itinéraire cyclable entre Roscoff (Bretagne) et Hendaye (Pays-Basque).

Pourquoi La Roue Blanche? La roue, bien évidemment, fait référence au vélo et "blanche" à la couleur de la Pierre de Crazannes et des constructions de Saintonge (+ couleur du chemin laissant les pneus blancs). Le style d'écriture de La Roue Blanche symbolise le chemin, la piste cyclable.